

Edito

Le mois de mai est sans doute l'un des mois les plus poétiques de l'année. Il est celui qui représente le mieux le printemps : arbres en fleurs, douceur printanière, promenades en famille dans les rues et chemins du village. En même temps, et malgré les apparences, nous voyons à quel point ce rythme naturel est fragile, jamais un hiver n'aura été aussi chaud et aussi peu pluvieux. Il nous revient collectivement et individuellement d'agir pour limiter et freiner ce dérèglement climatique auquel nous faisons face.



Mai est aussi le moment où la vie collective redevient plus intense. Nous avons déjà depuis le 1er janvier de cette année, avec les associations au côté de la commune, offert 11 rendez-vous aux habitants, depuis la cérémonie des voeux du maire le 14 janvier à la soirée « années 80 » du 22 avril. Mais le menu des festivités de cette année reste toutefois bien copieux et nous aurons encore de belles et nombreuses occasions de nous retrouver en vous réaffirmant que tous ces moments d'échange, de partage, de rencontre, de joie sont essentiels à la vie d'une commune.

Norbert Grobelny - Maire de la commune d'Arleux en Gohelle

Les rendez-vous des 2 prochains mois à ne pas manquer !

A noter sur vos tablettes, les manifestations prévues pour les 2 prochains mois. Les précisions sur le déroulement de celles-ci seront détaillées par des communications apportées par distribution de flyers et/ou par Panneau-Pocket.

Lundi 8 mai

Fête de la victoire

11 heures 45 : Dépôt de gerbes au cimetière de la commune

12 heures : Dépôt de gerbes au monument aux morts

A l'issue de la cérémonie, les Anciens Combattants recevront à la salle des fêtes pour le vin d'honneur.

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Vendredi 19 mai

Les 4 jours de Dunkerque.

Traversée du village à 15h20



4 Jours de Dunkerque GRAND PRIX DES HAUTS-DE-FRANCE

Le samedi 17 juin

Spectacle de danse en partenariat avec l'association « Les Fresnetiques » de Fresnoy en Gohelle.



Le vendredi 23 juin

Fêtes des écoles du RPI



Le samedi 24 juin

Feu de la Saint-Jean organisé par l'US Arleux

Samedi 20 mai et dimanche 21 mai
Salon de l'artisanat



Concours photo sur le thème : « Le travail de la terre »

La commune d'Arleux en Gohelle propose son quatrième concours photos sur le thème « **Le travail de la terre** ».

Les photographes avertis et amateurs pourront nous faire partager le travail de la terre manuel ou mécanique, mis en avant sur la photographie, en moyen ou gros plan. Le thème est très « ouvert ».

Ce concours est gratuit, réservé aux photographes amateurs et ouvert à tous. Les mineurs devront s'inscrire par l'intermédiaire de leur responsable légal. 2 catégories sont prévues : Jeunesse, de 8 à 15 ans et Ados/Adultes, à partir de 16 ans. Chaque participant devra faire parvenir 3 photographies au maximum, en couleur. Ces photos devront être prises pendant la période du concours, soit du **1er mai au 1er septembre 2023**.

Elles seront à envoyer de préférence par mail à l'adresse : mairie@arleuxengohelle.fr. En cas de difficultés, les photos pourront être déposées en mairie sur une clé USB. Un jury composé d'une commission d'élus de la commune et d'un professionnel sélectionnera les 20 meilleurs clichés qui seront exposés lors d'un événement de la commune. 3 prix par catégorie, soit 6 récompenses seront remises lors de la cérémonie des Vœux du maire en janvier 2024. Le règlement complet du concours ainsi que le bulletin de participation sont disponibles sur le site internet de la mairie « www.arleuxengohelle.fr » ou en mairie aux heures d'ouverture.



Chasse aux œufs



Le lundi 10 avril, jour de Pâques, la municipalité a organisé la chasse aux œufs au City-Stade. Cette année encore, il y a eu une participation importante des enfants de la commune, les plus jeunes ont pu farfouiller aux abords de la salle des sports, tandis que les plus grands sont partis à la recherche des œufs autour des stades. Au total, c'est plus de **400 chocolats qui ont été trouvés**, dont les **4 œufs en « or »** qui ont permis aux explorateurs avertis de repartir avec une grande poule en chocolat.



Atelier des vacances de Pâques



Fidèle à ses engagements, à chaque "petites vacances scolaires", l'**association "Amitié-Détente"** avait donné rendez-vous **le lundi 17 avril** aux enfants de la commune pour un atelier. C'est une douzaine d'enfants qui ont répondu présents pour confectionner des objets sur le thème de Pâques : un ballon, une poule, ... Merci aux bénévoles pour la mise en place de ces ateliers créatifs pour le bonheur des enfants du village.



Brocante en salle



L'association **ASDL Tennis de table** a organisé **le samedi 15 avril** une brocante dans la salle des fêtes. Les nombreux visiteurs ont déambulé à travers les allées pour flâner, chiner, trouver, négocier et acheter l'un des nombreux articles exposés...un moment de détente et de bonnes affaires ! Une petite restauration est venue compléter cet évènement.



Parcours du cœur



Une météo heureusement bien clément pour les habitants du village et des alentours qui se sont retrouvés **le dimanche 16 avril**, dès 9 heures pour le parcours du cœur.

Pour cette édition, l'association "**ASDL Gymnastique et Marche**", avait proposé un parcours de 8 km et un autre de 11 km pour que chacun puisse participer suivant sa forme du moment.

Après cette marche, chaque participant a pu retrouver un réconfort autour d'un petit déjeuner offert par l'association.

Toujours le même succès aux soirées années 80 !



Le samedi 22 avril, la salle des fêtes avait bien les allures des "années 80" avec une soirée organisée par l'association de chasse "La bienveillante". Après un copieux repas, les personnes présentes ont repris en chœur les classiques de l'époque avec "du" Johnny Hallyday, Claude François, Michel Sardou, Dalida, ...et ont dansé jusqu'au bout de la nuit !

Pour économiser l'eau chaque geste compte

particuliers



A la maison

- 💧 Vérifiez régulièrement votre compteur d'eau et réparez les fuites
- 💧 Ne laissez pas couler l'eau inutilement
- 💧 Évitez de nettoyer façades, toitures et terrasses
- 💧 Lavez votre véhicule dans une station de lavage
- 💧 Faites tourner lave-linge et lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisissez le mode « éco »
- 💧 Installez des équipements sanitaires économies en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche)

Au jardin

- 💧 Paillez le sol pour conserver l'humidité
- 💧 Récupérez l'eau de pluie ou de rinçage
- 💧 Évitez d'arroser les pelouses
- 💧 Arrosez tard le soir pour réduire l'évaporation
- 💧 Réduire le nombre d'arrosages
- 💧 Tenez compte de la pluie prévue ou déjà tombée



La recette du mois : Cupcakes salés au saumon fumé et aux asperges

Ingédients

- 5 Asperges blanches
- 160g Saumon fumé
- 12cl Lait chaud
- 1 portion Emmental râpé
- 1 portion Parmesan
- 1 sachet Levure
- 1 zeste Citron
- 3 oeufs
- 150 g farine
- 1 C. à soupe huile de tournesol
- 300 g Mascarpone
- 1 bouquet ciboulette



Préparation

La recette pour 10 cupcakes :

- Préchauffer votre four à 180°
- Dans une casserole, éplucher les asperges et les faire bouillir durant 20 minutes. Puis, les réduire en purée.
- Dans un bol, fouetter les oeufs et l'huile puis ajouter la farine, la levure et bien mélanger.
- Ajouter le lait chaud au fur et à mesure.
- Enfin, ajouter le saumon émietté, la ciboulette ciselé, la purée d'asperges, le sel, le poivre et le zeste. Mélanger.
- Verser le mélange dans des moules à muffin et cuire durant 30 minutes au four.

Pour la chantilly, utiliser un batteur électrique pour faire monter le mascarpone puis ajouter le sel, le poivre, le zeste et finaliser avec de la ciboulette et du saumon émietté.



Edito

C'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré le budget communal pour cette année 2023. La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général vont impacter nos dépenses de fonctionnement. Concernant nos investissements, nous réussirons malgré ce contexte tendu, à maintenir notre politique volontariste pour toujours améliorer les conditions de vie et les conditions d'accueil de notre village, et en parallèle soutenir le tissu économique et associatif.

Nous poursuivrons ainsi en 2023 la même rythme d'aménagement et d'équipement du village que les années précédentes, et toujours sans augmenter les taux de la fiscalité locale.

Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à Arleux en Gohelle la joie de vivre. Pour cela, il en va aussi du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société. Des efforts sont encore à faire sur notre comportement au quotidien, que ce soit en voiture, envers les nuisances sonores, l'entretien des espaces verts privés... Vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie, c'est l'affaire de tous !

Norbert Grobelny - Maire de la commune d'Arleux en Gohelle



Les rendez-vous des 2 prochains mois à ne pas manquer !

A noter sur vos tablettes, les prochaines manifestations prévues pour les 2 prochains mois. Les précisions sur le déroulement de celles-ci seront détaillées par des communications apportées par distribution de flyers et/ou par Panneau-Pocket.

Les 5, 6 et 7 avril : Concours de dressage de chiens de chasse.



Lundi 10 avril : Chasse aux oeufs au City-Stade



Lundi 17 avril : Ateliers de Pâques à la salle des fêtes

Samedi 15 avril : Vide-Grenier à la salle des fêtes



Samedi 22 avril : Soirée « Années 80 » à la salle des fêtes



Dimanche 16 avril : Parcours du cœur



Lundi 8 mai
Fête de la victoire



Lundi 1er mai : Concours de cartes à la salle des fêtes



Vendredi 19 mai
Les 4 jours de Dunkerque.
Traversée du village à 15h20

SALON
Créateurs
& ARTISANS D'ART



Samedi 20 mai et dimanche 21 mai : Salon de l'artisanat

Salle comble pour les années 80 !



Le samedi 4 mars à la salle des fêtes, l'association des fêtes a organisé une soirée aux rythmes des années 80. Comme chaque année, cette soirée dansante agrémentée d'un repas servi par les membres de l'association a connu un grand succès dans une ambiance de folie. De nombreux convives ont pu se défouler sur la piste de danses lors de cette belle soirée animée jusqu'au bout de la nuit par le "DJ David SONO".

shuffle arrière droite, shuffle arrière gauche, trois pas en avant, kick gauche,...

Autre soirée dansante, c'est le samedi 18 mars, que l'association **Country-club d'Arleux en Gohelle** a organisé son premier bal-country dans le village.

La salle des fêtes était décorée pour cette occasion aux couleurs traditionnelles et dans la tonalité du far-west américain. Les participants venus nombreux ont pu ainsi se retrouver sur la piste dans l'ambiance typique de la musique country.

Certains étaient aussi simplement venus admirer la centaine de séquences de danses pratiquées par des danseurs avertis. Un beau succès à souligner pour cette première de l'association !



Opération Hauts-de-France propres

Le dimanche 19 mars, l'association de chasse "La bienveillante", en partenariat avec la Région Hauts-de-France, a organisé l'opération "Hauts-de-France propres".

Cette opération consiste à ramasser les déchets abandonnés sur les chemins et aux abords des routes de notre commune. En une matinée, c'est plus de 15 kg de déchets divers qui ont été récoltés.

Avant le départ vers les zones de collecte, l'association a offert un petit déjeuner aux bénévoles venus nombreux en dépit d'une météo bien pluvieuse...



La fête du club « Amitié-Détente »

Le dimanche 26 mars, les habitants du village et des alentours ont été invités par l'association "Amitié-Détente" pour se retrouver dans la convivialité et en toute simplicité pour la journée de la fête du club. L'association avait prévu un planning complet : loterie et vente de cases pour gagner différents lots, vente d'objets confectionnés par les petites mains de l'association et sans oublier : la traditionnelle assiette de rôti de porc et des bonnes frites !

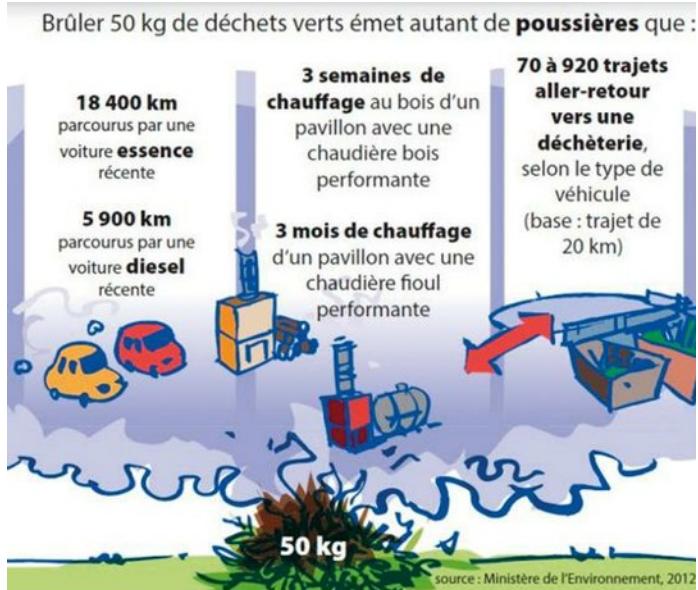


Une nouvelle activité dans le village



Une nouvelle activité professionnelle vient de se créer dans notre village. Il s'agit de la société « **A-D Rénovation Peinture** » située au **44 rue d'Oppy**. Elle est spécialisée dans les travaux de peinture et d'aménagement intérieur. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter A-D Rénovation Peinture au **07/67/46/32/56** ou par email à l'adresse : **flash62750@hotmail.com**

Les bonnes recommandations pour bien vivre ensemble...



Les beaux jours vont arriver, nous vous rappelons qu'**il est formellement interdit de brûler des déchets végétaux à l'air libre** (tontes de pelouses, branchages issus de la taille des arbres et arbustes, feuilles...)

En effet, ces brûlages émettent de nombreux composés toxiques (particules, dioxines...) et sont une source importante de pollution de l'air ambiant.

De surcroît, brûler des déchets peut causer des troubles du voisinage, que ce soit à cause des odeurs ou de la fumée dégagées.



Tontes et autres travaux de bricolage - RAPPEL

Chacun est tour à tour auteur et victime du bruit, il peut donc contribuer à réduire les bruits au quotidien pour une meilleure qualité de vie dans notre commune. Avant de bricoler ou de tondre, tronçonner, etc... **PENSONS A NOS VOISINS** : n'abusons ni des décibels, ni de la durée, ni des dimanches !!! Ce que dit la loi - Décret 95-408 du 18 avril 1995 : « Tout bruit particulier de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisin est répréhensible, de jour comme de nuit ». Il est demandé à chacun, de cesser les bruits de bricolage **le dimanche**, toute la journée. Pour exécuter ces travaux durant cette journée, seul **le créneau horaire de 10h00 à 12h00** est toléré.

Le budget 2023

C'est la feuille de route annuelle qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2023.

C'est un document à la fois technique et financier qui est important. Il doit respecter les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Le budget 2023 de notre commune a été voté le 16 mars 2023 par le conseil municipal.

Le budget 2023 et son élaboration ont été marqués par les éléments suivants :

S'agissant du budget de fonctionnement, une réévaluation significative a été apportée sur les dépenses d'énergie. En effet, suivant les informations communiquées par la FDE 62, il faut escompter une hausse de l'ordre de 52 % des coûts d'énergie électrique par rapport à l'année 2022.

En termes d'investissements, les opérations remarquables suivantes sont programmées :

- Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens et la rénovation complète de la voirie, rue de la chapelle.
- Le remplacement des dispositifs d'éclairage du stade de football avec des luminaires de type " LED ".
- L'aménagement d'une aire de fitness avec 5 agrès au city-stade de la commune.
- L'installation d'un poteau d'incendie normalisé diamètre 1000 mm au niveau de la maison médicale rue d'Arras pour compléter la défense contre l'incendie insuffisante dans la partie haute de la rue d'Arras.
- L'étude de faisabilité de production d'énergie électrique pour alimenter tout ou partie des bâtiments communaux à partir de panneaux photovoltaïques à installer sur la toiture de la salle polyvalente R. Cadiou.

La fiscalité revenant à la commune et votée par l'assemblée délibérante confirme sa volonté de ne pas faire évoluer la pression fiscale. C'est ainsi que le taux de la Taxe du Foncier Bâti et celui de la Taxe du Foncier Non Bâti restent identiques aux années précédentes. Pour cette année 2023, année d'arrêt de la taxe d'habitation sur toutes les résidences principales, il est mis en place une fiscalité qui concerne les résidences secondaires dont les propriétaires sont assujettis à la taxe d'habitation, dénommée aujourd'hui Taxe d'Habitation sur les résidences Secondaires (THS). Le taux voté pour cette catégorie est de 11,52 %.

Structure du budget principal de la Commune d'Arleux en Gohelle

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité.

1. La section de fonctionnement (gestion des affaires courantes)

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des éléments principaux suivants :

- Les salaires du personnel municipal ;
- L'entretien et les fluides des bâtiments communaux ;
- Les achats de matières premières et de fournitures ;
- Les prestations de services effectuées ;
- Les subventions versées aux associations ;
- Les intérêts des emprunts.

Les recettes de fonctionnement correspondent principalement :

- Au produit des taxes locales ;
- Aux dotations versées par l'état, par l'Intercommunalité, les redevances diverses ;
- Aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (location salle des fêtes, participation séjours de vacances...)



2. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

En dépense d'investissement apparaissent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance de patrimoine de la collectivité.

En recettes d'investissement, on trouve principalement pour cette année 2023 les subventions d'investissement à percevoir des différents partenaires institutionnels, le versement de la TVA par l'Etat (le FCTVA) et les fonds propres de la commune dans le cadre de l'alimentation permanente de son autofinancement.

Présentation synthétique du budget

Le budget primitif 2023 s'établit à :

- 9983 038,55 euros en section de fonctionnement
- 640 637,63 en section d'investissement



Dépenses de fonctionnement	983 038,55 €	Recettes de fonctionnement	983 038,55
Charges à caractère général	387 638,55	Produits des services	9 560,00
Charges de personnel	144 350,00	Produits de la fiscalité	329 250,00
Charges financières	17 400,00	Dotations	114 970,00
Autres dépenses réelles de fonctionnement	126 450,00	Autres recettes réelles de fonctionnement	2 500,00
Virement à la section d'investissement	307 200,00	Dotations	89 131,00
Amortissements	-	Excédent reporté	437 627,55

Dépenses d'investissement	640 637,63 €	Recettes d'investissement	640 637,63 €
Remboursement du capital de la dette	28 900,00	Virement de la section de fonctionnement	307 200,00
Dépense d'équipement	463 695,95	Dotations et fonds (TVA)	24 000,00
Autres dépenses réelles d'investissement	5 000,00	Subventions d'investissement perçues	145 800,00
Solde d'exécution reporté	143 041,68	Excédents fct capitalisés	163 637,63

Appréciation des ratios principaux

Au 1er janvier 2023, et concernant le seul exercice écoulé (sans reprise des excédents antérieurs), les ratios de la commune sont les suivants :

- Une épargne brute de 160 533,38 €
- Un taux d'épargne brute de 27,35 %
- Une capacité de désendettement de 3 ans
- Une épargne nette positive de 114 329,10 €



A noter que le compte administratif fait ressortir à la clôture de l'exercice 2022 un solde créditeur de 458 223,50 €.

LES ANGLAIS ENLEVENT ARLEUX-EN-GOHELLE et font plusieurs centaines de prisonniers

LA BATAILLE CONTINUE 1

Les Anglais ont porté, hier, un nouveau coup de bâton qui a eu pour résultat de leur permettre d'enlever, sur une étendue de 3 kilomètres 1/2, les positions puissamment fortifiées qui faisaient partie de la seconde ligne de défense ennemie et d'occuper un village. Plusieurs centaines de prisonniers sont tombés entre leurs mains.

Tandis qu'après les premières journées de la bataille d'Arras, la lutte avait surtout continué dans le secteur entre Gavrelle et Croisilles, c'est plus au nord que nos alliés ont effectué, hier, leur poussée. On se souvient que le nouveau front britannique s'était momentanément stabilisé dans cette région, suivant une ligne partant des faubourgs de Lens et descendant vers le sud pour passer à moitié chemin de Vimy et Acheville, longeur ensuite les lisières des villages de Villerval et de Bailleul-Sire-Berthoult et, tournant à l'est, en-glober le village de Gavrelle et atteindre la Scarpe, près de Rœux. Les contingents anglais, qui occupaient cette ligne, ont énergiquement mené l'attaque. Malgré la résistance opiniâtre de l'ennemi, ils sont parvenus aux abords d'Acheville, se sont emparés du village d'Arleux-en-Gohelle, centre de résistance de l'adversaire, où ils ont capturé tous les défenseurs survivants et, plus au sud, à l'est de Bailleul, ils sont arrivés près d'Oppy et ont gagné un notable terrain, au nord-est de Gavrelle. Le

lourdes pertes. La lutte se poursuit avec acharnement. Plusieurs centaines de prisonniers sont tombés entre nos mains.

FRANÇAIS

28 Avril, 14 heures.

Entre Saint-Quentin et l'Oise, actions d'artillerie assez violentes au cours de la nuit. Escarmouches à la grenade aux premières lignes dans la région au sud de Saint-Quentin.

Vers Laffaux, l'ennemi a tenté sans succès un coup de main sur nos postes avancés.

En Champagne, activité assez grande des deux artilleries.

Une attaque allemande, précédée d'un violent bombardement et dirigée sur une de nos tranchées à l'est d'Aubérive, a été brisée par nos feux de mitrailleuses et nos barrages.

Sur la rive gauche de la Meuse, un de nos détachements a pénétré dans les lignes allemandes du secteur de la côte 304 et ramené des prisonniers.

D'après nos derniers renseignements, le matériel capturé par les troupes françaises au cours de la bataille engagée le 16 avril comprend 175 canons lourds et

1 - 2 et 3 : « Le petit journal » du 29 avril 1917

3 Les Allemands se sont rendu compte de la situation critique des défenseurs de cette localité. C'est pourquoi, faisant appel à leurs réserves, ils ont lancé sur ce point, au cours de l'après-midi, plusieurs puissantes contre-attaques destinées à refouler les Anglais. Mais ces derniers ont repoussé tous les assauts et infligé à l'ennemi des pertes sanglantes. La diversion tentée par les Allemands près de Rœux, sur les bords de la Scarpe, ne leur a pas réussi davantage.

En somme, cette nouvelle journée de bataille s'est terminée par un brillant succès pour nos alliés. Le saillant en demi-cercle que décrivait, sur le front d'attaque, la ligne allemande, se trouve supprimé. Ce résultat présente une importance particulière, parce qu'il assure à nos alliés la possession d'un des plus puissants éléments du barrage ennemi qui couvre Douai, et, en second lieu, parce qu'il accentue, par le sud, le débordement de Lens.

Les Allemands qui, avec leur impudence coutumière, avaient affirmé que l'offensive anglaise était brisée, peuvent ainsi constater qu'il n'en est rien. Nos alliés continuent sagement et méthodiquement leur plan comme nous continuerons le nôtre lorsque l'heure, qui ne saurait être lointaine, aura sonné. Pour l'instant, sur notre front de l'Aisne et de Champagne, c'est l'artillerie qui prédomine.



4 : « L'Humanité » du 29 avril 1917

village d'Oppy, débordé par le nord et par le sud, ne semble pas pouvoir résister bien longtemps.

4 : « L'Humanité » du 29 avril 1917

LES COMBATS SUR LES DEUX RIVES DE LA SCARPE 4

Les Anglais enlèvent Arleux-en-Gohelle

Ils progressent sur un front de 3 kilomètres 500 et avancent au nord de Gavrelle et de Monchy-le-Preux

C'est une large et rude bataille qui recommence au nord-est et à l'est d'Arras, à l'avantage des Anglais, qui, après une intense préparation d'artillerie, ont repris vigoureusement l'offensive et, dès le premier jour, obtenu de nouveaux et notables résultats.

Nos alliés ont attaqué les lignes allemandes, sur les deux rives de la Scarpe, sur un front de trois kilomètres et demi.

Au nord de la rivière, à gauche de la route d'Arras à Douai, leur infanterie a poussé jusqu'au village d'Arleux-en-Gohelle, qu'elle a enlevé de haute lutte. Elle a également, au

front de la Scarpe, vers Oppy et entre Rœux et Monchy-le-Preux. Ils ont été repoussés.

Les Anglais ont déjà fait plusieurs centaines de prisonniers.

La lutte se poursuit avec un grand acharnement.

LES COMMUNIQUÉS

11 HEURES 35. — Nous avons attaqué, ce matin, au nord de la Scarpe sur un front de plusieurs kilomètres. Nos troupes progressent dans d'excellentes conditions malgré la vigoureuse résistance de l'ennemi. La bataille continue.

22 HEURES. — UN COMBAT TRES VIF DANS LEQUEL NOS TROUPES ONT EU L'AVANTAGE S'EST DÉROULÉ TOUTE LA JOURNÉE DE LA SCARPE À LA ROUTE ACHÉVILLE-VIMY. NOUS AVONS ENLEVÉ ARLEUX-EN-GOHELLE ET LES POSITIONS ENNEMIES SUR UN FRONT DE PLUS DE TROIS KILOMÈTRES CINQ CENTS MÈTRES AU NORD-EST ET AU SUD DE CE VILLAGE. UNE AVANCE A ÉTÉ EFFECTUÉE ÉGALEMENT AU NORD-EST DE GAVRELLE ET SUR LES PENTES OUEST DE GREENLAND HILL ENTRE GAVRELLE ET RŒUX.

AU SUD DE LA RIVIÈRE, NOUS AVONS, en outre, PROGRÈSSE AU NORD DE MONCHY-LE-PREUX. L'ennemi a prononcé aux environs de Rœux et d'Oppy de nombreuses et violentes contre-attaques, et nos mitrailleuses lui ont fait subir de lourdes pertes. La lutte se poursuit avec acharnement. Plusieurs centaines de prisonniers sont tombées entre nos mains.

Trois avions allemands ont été détruits hier en combats aériens. Un quatrième a été abattu par nos canons spéciaux. Nous avons, en outre, détruit un ballon d'observation ennemi. Trois de nos appareils ne sont pas rentrés.



sud de cette région, réalisé une nouvelle avance à droite du village de Gavrelle et sur les pentes de la colline qui se dresse entre ce dernier village et le village de Rœux. Elle a aussi avancé au sud de la Scarpe, au dessus de Monchy-le-Preux.

Les Allemands ont opposé une grande résistance. Aux deux extrémités de la ligne actuelle de bataille ils ont lancé de violen-

A la rencontre d'une activité économique du village

Interview Daniel et Julien SLOWIK, photographes de père en fils !



Daniel, la photographie est-elle une histoire de famille ?

Oui, ma mère avait un studio de photographie sur la place d'Arras dans les années 50. Mon père l'a rejointe pour devenir photographe à son tour, j'ai débuté la photo scolaire avec lui. A l'époque il n'y avait pas de droit à l'erreur avec la photo argentique : la première prise devait être la bonne !

Julien, quel est votre parcours ?

Je me suis spécialisé dès le lycée jusqu'au BTS en étudiant la communication, l'impression et le graphisme, mon projet était alors d'intégrer une agence de communication.

Je me suis rapidement aperçu que je n'avais pas envie d'être salarié : c'est motivant d'être son propre employeur !

Par ailleurs, j'ai moi aussi débuté la photo scolaire avec mon père dans le RPI et au collège Verlaine il y a 6 ans.

Père et fils : un travail d'équipe !

Julien : Nous formons un binôme complémentaire et avons grand plaisir à travailler ensemble.

Nous avons créé un renouveau en travaillant sur fond vert, ce qui permet de proposer 5 à 10 fonds différents au choix pour une photographie. Cette nouveauté est fortement appréciée par les familles.

La transition est en cours : cela fait une année que j'ai pris le relais de l'activité professionnelle de mon père qui est aujourd'hui jeune retraité, nous continuons à travailler en partenariat à l'heure actuelle.

Comment est le relationnel avec les enfants lors des photos scolaires ?

Daniel : Depuis 2 ans ils se sont assagis, la relation avec eux est plus simple, c'est un réel bonheur de les photographier.

Nous rencontrons la plupart des enfants dès la maternelle et les retrouvons chaque année, durant le primaire et souvent le collège. On les connaît et on les reconnaît, un lien se crée.

Nous prenons le temps nécessaire pour que l'enfant se sente bien, sans imposer de mise en scène, c'est ainsi que la photo est réussie.

La photo scolaire est un vrai plaisir, les endroits et ambiances sont tous différents : travailler avec l'humain est passionnant !



Edito

Le mois de mars est pour les collectivités locales le mois de préparation et de vote des divers budgets. Dans le contexte économique que vous connaissez, à l'instar des ménages, les communes seront amenées à surveiller au plus près leurs différentes dépenses. Pour notre village, cela se traduira par l'optimisation de nos achats, la rationalisation de nos missions, la recherche des meilleurs prix, les achats groupés ou mutualisés avec d'autres communes, en particulier dans le périmètre d'Osartis-Marquion, et bien évidemment la sobriété énergétique. A chacune de leur échéance, nos contrats, qu'ils soient d'énergie, de téléphonie, d'assurances, de contrôle réglementaire sont régulièrement remis en cause. De manière constante, petits bouts par petits bouts, nous escomptons ainsi pouvoir dégager les marges de manœuvre nécessaires à la compensation des augmentations sensibles des coûts sans rogner sur la qualité des services.



Fournir une qualité de service avec moins de ressources disponibles, ce n'est pas qu'un souhait, c'est une nécessité. Chacun dans leurs interventions, je sais que, et les employés municipaux, les élus de la commune et les responsables des associations, ont pris la pleine mesure de cet impératif.

S'agissant de la fiscalité, depuis plus de 20 ans la commune n'a pas augmenté les taux des taxes locales qui lui reviennent. Vous le savez, en 2023, plus aucun français ne payera de taxe d'habitation sur sa résidence principale. Vous l'avez entendu également, nombre de communes ont fait évoluer significativement à la hausse leur taxe foncière.

S'il fallait vous rassurer, je vous confirme que le taux de cette taxe en 2023 ne changera pas, tout en rappelant qu'il est inchangé depuis 2001.

Norbert Grobelny

Maire de la commune d'Arleux en Gohelle

Usage de drones - Attention à la réglementation !



C'est un petit engin volant qui connaît un succès grandissant. Mais attention, posséder un drone impose de connaître la législation en vigueur en France ! Comme toute activité, le télépilotage de drone impose des règles rigoureuses. Elles doivent être respectées par tout le monde, du particulier au professionnel. Ne pas respecter cette réglementation expose l'auteur à des sanctions pouvant aller d'une simple amende à une peine de prison. En effet, tout aéronef est considéré comme dangereux, surtout lorsqu'il est utilisé près d'un public. Soyez donc très vigilant et conformez-vous à ces obligations, quel que soit votre niveau. A titre informatif, les règles de base à connaître sont les suivantes :

Je ne survole pas les personnes - Je respecte les hauteurs maximales de vol - Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit (**il est strictement interdit de faire voler son drone de nuit, même avec un kit approprié, lumières et lampes**). - Je n'utilise pas mon drone au-dessus de l'espace public en agglomération
Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés - Je respecte la vie privée des autres - Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale - Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité. En cas de doute, je me renseigne.

Une stratégie d'économie amplifiée par le recours à une énergie renouvelable



Depuis plusieurs années, la municipalité a mis en place une stratégie visant à réduire sa consommation d'énergies.

C'est un véritable plan de bataille qui a commencé avec le remplacement de l'éclairage public de la commune en substituant les luminaires anciens et énergivores par des luminaires LED plus performants avec modulation et détection de présence. Une baisse de 70 % a été mesurée pour les 172 luminaires qui ont été traités. C'est ensuite la rénovation thermique de la salle polyvalente qui a été effectuée avec l'installation d'une pompe à chaleur et d'une centrale de traitement de l'air. Cela a permis de retrouver des économies sensibles des coûts de fonctionnement et un confort d'utilisation apprécié par les nombreux usagers de cet équipement. C'est aussi le remplacement de portes et fenêtres de bâtiments communaux, l'isolation des combles perdus de la mairie,... et beaucoup d'autres petites opérations qui, cumulées, constituent de véritables capitaux profitant à l'environnement et au budget de la commune.

Comme dernièrement, les services techniques de la commune ont assuré le remplacement de la totalité des néons assurant l'éclairage de la salle des fêtes et des bâtiments de l'école. C'est un total de 111 néons qui ont été remplacés par des tubes LED. D'une puissance totale de 4920 w, l'ensemble de ce parc de luminaires est passé à 2208 w, soit une économie d'énergie de 55 %. C'est également deux éclairages solaires qui ont été installés sur le parcours-piéton des utilisateurs de la salle des sports afin de couper l'éclairage du parking et des abords des salles communales.

L'ambition de la commune est de pouvoir alimenter par énergie renouvelable en auto consommation l'ensemble des bâtiments communaux : salle polyvalente, salle des fêtes, club-house du football, mairie, écoles, services techniques et église, en optant pour la pose de panneaux photovoltaïques sur la vaste toiture de la salle polyvalente. Pour ce faire, une étude technique importante de faisabilité et une définition précise des équipements à prévoir sont à réaliser. Cette mission d'ingénierie vient d'être confiée à la société Enerconcept qui bénéficie d'une grande expertise dans le secteur des fluides, des énergies renouvelables et du photovoltaïque en particulier.



Le rôle d'Enerconcept sera, dans un processus de co-construction, de définir un périmètre d'autoconsommation qui soit à la fois pertinent énergétiquement, et qui permette d'avoir un modèle économique durable.

Plusieurs étapes sont prévues :

Modélisation énergétique

Dimensionnement du générateur photovoltaïque

Calcul des taux d'autoconsommation et d'autoproduction

Analyse économique - rentabilité - amortissement



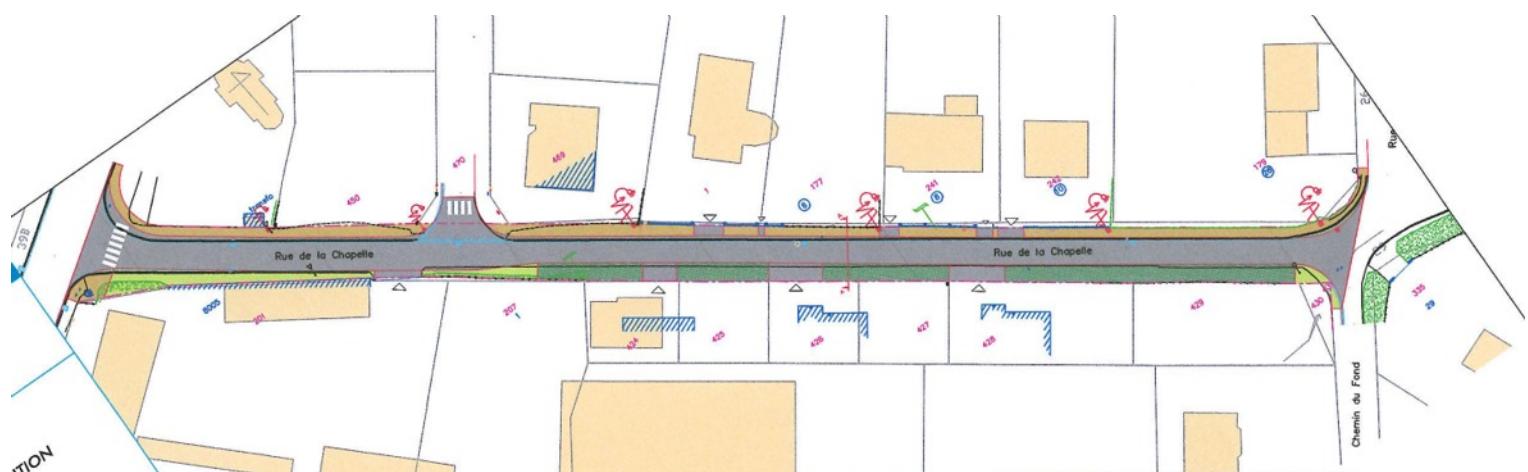
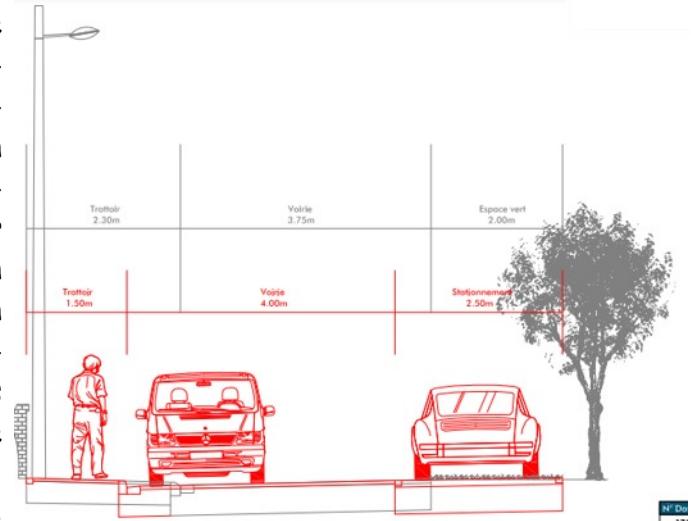
Les prochains travaux importants dans la commune

La rue de la Chapelle

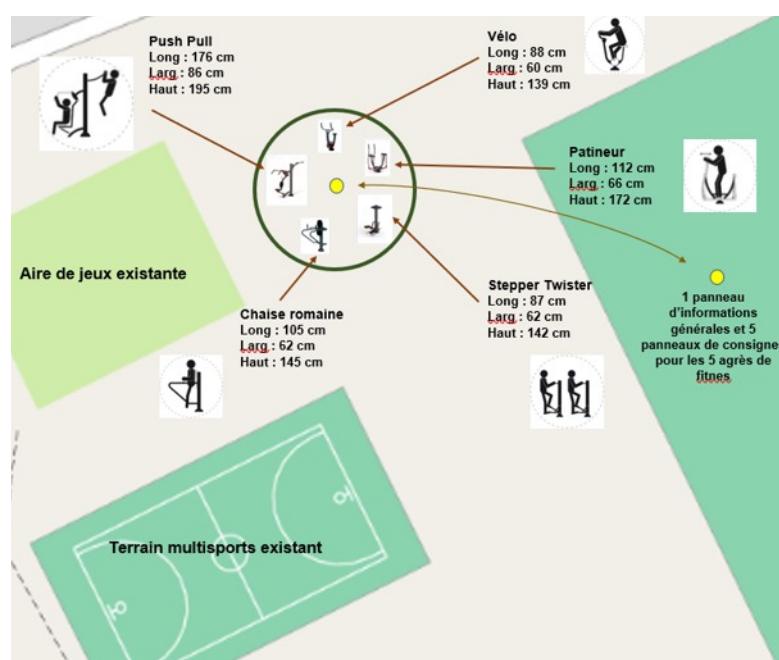
Prochainement seront engagés les travaux de rénovation complète de la rue de la Chapelle. Cette opération importante s'avère nécessaire du fait de nombreux travaux de construction d'habitations réalisés dans cette rue et de l'aménagement d'une résidence de 17 parcelles venue s'y greffer. En effet, au cours des 5 dernières années de nombreuses tranchées ont été effectuées pour les branchements divers sur les réseaux enterrés. Par conséquent, la chaussée est en grande partie déstructurée. Il convient donc de la rénover en totalité pour garantir une parfaite sécurité lors de la circulation des véhicules et il convient également d'aménager des zones de circulation sécurisée des piétons pour cette voie desservant maintenant un nombre important de riverains.

Pour améliorer le cadre et l'environnement de ce secteur de la commune, il est prévu également l'enfouissement des réseaux aériens en supprimant par conséquent les poteaux sur trottoirs.

Sauf imprévus, le démarrage de ce chantier est prévu au 13 mars 2023. Les premiers travaux concerteront la mise en place des réseaux enterrés pendant une durée d'environ 3 semaines et seront suivis par ceux de la voirie vers la mi-avril. Compte tenu de l'étroitesse de cette rue, la rue de la Chapelle sera barrée durant la période des travaux. Bien évidemment l'accès des riverains avec leur véhicule sera autorisé et possible.



Aire de Fitness au city-stade



La commune a la chance de disposer de nombreux équipements de loisirs et sportifs au city-stade.

Fort de leurs succès, un souhait de renforcement des installations en place a été émis par les membres très actifs du Conseil Municipal des Jeunes qui ont souhaité la mise en place d'une zone d'agrès fitness attendus par les adolescents bien sûr, voire les adultes, et aussi les séniors. En effet, l'aire de jeux existante est parfaitement adaptée pour les enfants de 5 à 11 ans, et le terrain multisports est essentiellement utilisé pour les jeux de ballon et surtout par les garçons.

1 vélo, 1 skieur de fond, 1 stepper, pour le cardio-training, 1 duo-porteur, 1 dip-gainage pour la musculation, bref, 5 instruments de torture seront installés d'ici ce printemps !

Protection de la biodiversité du village



C'est une belle opération de plantation solidaire avec les habitants et les associations de la commune qui s'est déroulée le **samedi 28 janvier**. Portée par la commune et l'association de chasse « *La Bienveillante* » et en partenariat avec la fédération de chasse, cette opération a permis la **plantation de 950 arbres**. C'est l'entreprise de Transport Bray à Méricourt qui a subventionné l'achat des végétaux dans le cadre de la taxe carbone.



Avant le départ vers les zones de plantations, ce samedi matin par à peine 3 degrés, c'est un copieux déjeuner qui a été offert à la cinquantaine de participants par l'association de chasse.

Plusieurs chemins dans les champs ont été ciblés avec l'objectif de créer des zones de protection du petit gibier, de permettre la pollinisation, de lutter contre le ruissellement important des eaux pluviales, et d'embellir le village.



Les arbustes choisis sont des essences locales et notamment des arbustes fleuris, de quoi ravir les polliniseurs, et notamment les abeilles des ruches installées dans la commune.

Avec cette opération, ce sont plus de 2000 arbres qui ont été plantés sur le territoire de la commune au cours des trois dernières années !



Stationnement gênant

Un stationnement est considéré comme gênant dès lors qu'il bloque la circulation pour le passage d'un piéton, d'un vélo ou d'une voiture.



SECURITÉ STATIONNEMENT GÊNANT



Les cas fréquents de stationnements gênants sont les immobilisations devant un garage, sur un trottoir ou encore sur une voie publique comme sur la voie de bus. La verbalisation et le montant de l'amende pour stationnement gênant varient en fonction du lieu.

Il faut savoir que dès que vous stationnez un véhicule hors d'un parc de stationnement ou d'une place matérialisée par un marquage, vous êtes susceptible de recevoir une amende pour stationnement gênant.

Un service d'achat groupé



Avec un rôle de facilitatrice, la commune recense les besoins de palettes de pellets afin de bénéficier d'un prix avantageux dans le cadre d'un achat groupé. Ce service est réservé uniquement aux habitants du village et les livraisons ne se feront que sur la commune. Il est recommandé de réserver dès maintenant et, **jusqu'au 20 mars 2023**, par mail à l'adresse : pelletarleux@gmail.com en spécifiant vos nom, prénom, adresse, n° de téléphone et la quantité de palettes souhaitée.

Toutes les correspondances se feront par mail. Pour les personnes qui se seront positionnées, un retour par mail leur sera fait courant avril en précisant le prix d'une palette négocié au mieux. La qualité des pellets répondra aux normes en vigueur. Si le tarif retient votre attention, il sera alors indispensable de confirmer la quantité de votre commande. **Le règlement se fera directement à la livraison auprès du chauffeur.**

Attention, il ne s'agit que d'une unique opération pour l'année 2023 !

Une palette de services apportés aux habitants du village !

La commune est proche de ses habitants et peut vous accompagner dans vos besoins réguliers ou ponctuels : un service gratuit de prêt sans caution de tables et de chaises pour vous aider à organiser vos manifestations privées dans votre domicile, la mise à disposition en libre-service à la mairie d'un poste de travail avec ordinateur connecté à internet, une subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique, une subvention pour les jeunes qui souhaitent acquérir une formation au BAFA, une subvention pour les jeunes qui s'engagent dans une formation préparant à l'obtention du permis, une subvention pour les jeunes rejoignant un centre aéré durant les vacances scolaires, et ce, quel que soit le centre choisi par les parents,... Toutes ces informations, et bien d'autres, sont reprises sur le site internet de la commune.

N'hésitez pas à vous rendre sur : www.arleuxengohelle.fr !

Concours de belote



Le samedi 4 février, l'association de football **U.S Arleux** organisait son traditionnel concours de belote à la salle des fêtes.

Une dizaine d'équipes se sont affrontées. Le but n'était pas vraiment de gagner mais avant tout de marquer le coup et de passer un bon moment entre amis. Bien sûr qu'il est toujours important de finir en tête de n'importe quelle compétition mais, parfois, c'est aussi intéressant de passer un super après-midi à rire plus qu'à se concentrer sur les parties qui s'enchaînent.



Premier salon du Manga pleinement réussi !

En lien avec la commune pour l'appui logistique, l'association « **Les Artisans et Créateurs de la Gohelle** » a fait un « carton » **les samedi 11 et dimanche 12 février** pour le premier salon du Manga organisé à Arleux-en-Gohelle.



Un travail intense et important d'organisation, de communication et de préparation a été réalisé, mais le résultat était au rendez-vous. Durant ce week-end, la foule avait répondu présente dans une ambiance de circonstance. **C'est près de 800 visiteurs qui sont venus à ce salon !**

Dès la porte de la salle des fêtes franchie, le public était accueilli par des jeunes adeptes du « cosplay », déguisés en personnages de mangas.

On y a retrouvé également des sociétés qui présentaient leurs produits de différentes sensibilités japonaises, des créateurs d'objets divers, des décors mangas. Si les exposants vendaient leurs produits, il s'agissait avant tout de présenter leur travail.

Côté animations, les visiteurs ont pu assister à des concours de cosplay, participer à des quiz sur les mangas avec des lots à gagner.



La collecte des restos du cœur



Comme chaque année, les membres bénévoles de l'association de gymnastique ont organisé la collecte pour les restos du cœur. Cette collecte est devenue un rendez-vous annuel incontournable qui affirme les valeurs de solidarité trouvées dans notre commune. Les Restos récupèrent denrées alimentaires et produits d'hygiène pour aider 1.200.000 démunis tout au long de l'année. Un grand merci aux généreux donateurs !



Un beau dimanche avec « Lady Tinguette »

Le dimanche 26 février, le club « Amitié-Détente » a organisé son premier repas dansant de l'année à la salle des fêtes et qui a réuni une centaine de participants.

C'est encore une fois un superbe moment de convivialité et de plaisir qui a pu être trouvé autour d'un bon repas et dans une ambiance musicale des plus agréables au son de **Lady Tinguette**. Cette chanteuse de talent a emporté sans peine sur la piste de danses nombre de convives au rythme des années folles. A noter que le menu complet et très copieux, servi par les membres de l'association, a remporté un vif succès.



Le coin cuisine...

La recette des crêpes de blé complet, jambon de Parme, roquette.

Pour 6 personnes

- Beurre pour huiler
- 50 grammes de roquette
- 30 grammes de pignons de pin grillés
- 3 cuillères à soupe de pesto
- 6 tranches de Jambon de Parme

Préparation

- Battre au fouet le lait avec les oeufs. Incorporer la farine de blé complet ainsi que l'huile végétale. Laisser reposer pendant 30 minutes.
- A l'aide d'un papier essuie tout, huiler la poêle et la placer sur feu vif. Lorsqu'elle est bien chaude, verser une louche de pâte à crêpes et la répartir sur toute la surface de la poêle.
- Laisser cuire pendant 2-3 minutes puis retourner la crêpe et laisser cuire pendant 1 minute.
- Répéter jusqu'à épuisement de la pâte.
- Tartiner un peu de ricotta sur chaque crêpe y ajouter sur le dessus de la roquette, des pignons de pin et une tranche de Jambon de Parme.

Pâte à crêpes :

- 1 oeuf
- 300ml de lait
- 1 cuillère à café d'huile végétale
- 100 grammes de farine de blé complet
- Sel et poivre noir concassés

Les manifestations de ces deux prochains mois

Le dimanche 19 mars : Opération « Hauts-de-France propres » avec l'association de chasse. Rassemblement à 9h00 devant l'église du village.



VENEZ NOMBREUX A LA FÊTE DU CLUB !!



Le dimanche 26 mars : Fête du club « Amitié et détente » à la salle des fêtes. Vente d'objets créés par le club, loterie, restauration,...

fête du Club

Les 5, 6 et 7 avril :
Concours de dressage de chiens de chasse.



Le lundi 10 avril : Chasse aux oeufs de Pâques au city-stade.



Le samedi 15 avril de 9h00 à 15h00 :
Brocante en salle des fêtes
Buvette et petite restauration sur place (crêpes, croques, hot-dog, sandwichs).
Renseignements et réservations :
Daniel Vallez au 06 77 83 23 02
4 euros la table de 1,80 m.



BROCANTE



Le dimanche 16 avril : Parcours du cœur organisé par l'association de Gymnastique. Rassemblement à l'école du village.

BACK TO THE 80'S



Le samedi 22 avril
« Soirée années 80 »
organisée par l'association de chasse à la salle des fêtes.
Carbonade Flamande OU jambon grillé sauce madère accompagné d'un gratin dauphinois (boissons non comprises).

Le lundi 1er mai
Concours de belote organisé par le club « Amitié et détente » à la salle des fêtes.

CONCOURS DE BELOTE

Quels types de prestations proposez-vous, pour quel public ?

Julien : Nous intervenons dans les établissements scolaires en proposant des photos de classe et individuelles de la maternelle jusqu'à la fin du collège. Nous travaillons également avec les crèches ainsi que dans l'événementiel, pour les mariages notamment.

Lors d'un mariage, mon père, mon oncle et moi-même réalisons une série de photos : mon regard de photographe est artistique, je capte l'événement tandis que mon père prend en photos les moments symboliques (le bouquet, la remise de la bague) et mon oncle réalise des photos d'ensemble. Cette organisation nous permet de rassembler un maximum de photographies d'un même moment sous un regard différent afin d'offrir une large sélection.

Pour des besoins occasionnels, j'utilise un drone pour réaliser des photos ou des vidéos suivant les demandes.

Nous utilisons un site internet pour faire du tirage photos sur différents supports tels que magnets, tapis de souris, mugs, photos sur toile et sur bois...

Nous disposons également d'un studio de photo mobile et avons comme projet de créer un studio fixe pour recevoir notre clientèle sur rendez-vous.

Nos prestations sont variées et notre priorité : la satisfaction de nos clients grâce à la qualité du rendu photographique.

Quels photographes êtes-vous ?

Julien : Je suis sensible à l'aspect technique et je suis activement l'évolution de la technologie photographique qui se renouvelle chaque année. J'aime prendre des photos de nuit par tous temps et saisons. Je collectionne les photos de lieux identiques à des moments différents.

Je suis perfectionniste et très patient, je peux attendre deux heures pour prendre une photo et capturer quelque chose de particulier à l'instant T.

Daniel : La photo est aussi un loisir.

J'aime photographier les pigeons, j'en ai apprivoisé plusieurs, ils sont surprenants.

Il n'y a pas de limite à la créativité en photographie, c'est magique !

Quels conseils donnez-vous à un photographe en herbe ?

Julien : Le premier conseil que je peux donner est de partager mon expérience. J'ai beaucoup appris en suivant les formations en ligne sur YouTube : on y apprend la technique, les paramètres à prendre en compte, c'est un outil accessible que je recommande.

Le second est qu'il faut adapter son appareil photo à son besoin.

Daniel : Photographiez ce que vous aimez !



Vous avez une question ?

Contactez-nous par mail : slowik-julien@orange.fr

